

Tarbes
Le 30/10/2019

DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ RELATIFS A LA PÉRIODE DES FESTIVITÉS D'HALLOWEEN

En raison des risques de troubles à l'ordre public et à la tranquillité publique à l'occasion des festivités d'Halloween, des mesures particulières sont prises par les autorités.

Ainsi, du jeudi 31 octobre 2019 à 19h00 au lundi 04 novembre 2019 à 08h00 la consommation de boissons alcoolisées est interdite sur les voies, places, parcs, parkings, jardins publics sur l'ensemble du territoire du département des Hautes-Pyrénées
Ces dispositions ne s'appliquent pas aux terrasses autorisées des cafés et restaurants ainsi qu'aux débits de boissons temporairement autorisés.

Par ailleurs, du jeudi 31 octobre 2019 à 08h00 au lundi 04 novembre 2019 à 08h00 et sur l'ensemble du territoire du département des Hautes-Pyrénées :

- L'achat et la vente au détail, l'enlèvement ou le transport de **carburant, de produits chimiques inflammables ou explosifs** (en particulier : essence, acide chlorhydrique, acide sulfurique, soude, chlore de soude, alcool à brûler et solvants) par jerricans, cubitainers, bidons, flacons ou récipients divers **sont interdits dans les points de distribution ;**
- La vente, la cession, le transport, le port et l'utilisation des **artifices de divertissement** des catégories F1 à F4, les articles pyrotechniques des catégories T1, T2, P1 et P2 et les dispositifs de lancement de ces produits **sont interdits.**

Contact presse
05 62 56 65 05
05 62 56 65 26

Pref-communication
@hautes-
pyrenees.gouv.fr